



Rapport d'Activité DRA HDF – AG du 23 mars 2024

Chères présidentes et chers présidents,

Je vous prie d'excuser mon absence, animant ce week-end le stage d'arbitre de club à Cambrai, seul week-end disponible à cette fin. Voici un bilan de mon action.

Sur la saison 2023-2024 :

Stages réalisés et prévus:

- un stage d'arbitre d'open a été animé par Julien Clarebout à Lille les 7 et 8 octobre 2023 : 10 participants.
- un stage d'arbitre de club a été animé par Philippe Blot à Erquinghem-les-Lys les 10 et 11 février 2024 : 11 participants.
- un stage d'arbitre de club est animé par moi-même à Cambrai ce week-end des 23 et 24 mars 2024 : 8 participants.
- un stage de formation continue aura lieu à Neuville-en-Ferrain le dimanche 14 avril 2024 : 8 participants inscrits pour l'instant (formateur : Stéphane Renard).
- un stage d'arbitre de club aura lieu à Senlis les 25 et 26 mai 2024 : 7 participants inscrits pour l'instant (formateur : Emmanuel Variniac).

Stage en ligne de formation continue : je n'ai eu qu'une demande, donc pas de stage en ligne prévu pour l'instant d'ici la fin de saison.

Ce sont donc 5 stages encore qui auront lieu cette saison : notre ligue est devenue l'une des plus dynamiques, pour ne pas dire la plus dynamique, en termes de formation arbitrale, depuis ma prise de fonction en tant que DRA.

Examens :

Ce sont 29 candidats inscrits, mais 21 candidats présents qui ont passé les examens le 10 juin 2023, répartis sur 3 centres (Boulogne-sur-Mer, Lille, Jeumont).

Ce sont 15 candidats inscrits, mais 14 candidats présents qui ont passé les examens le 2 décembre 2023, répartis sur 2 centres (Lille, Maubeuge).

Prochaine saison :

Stages à venir :

- un stage d'arbitre de club sera animé à Tétéghem les 5 et 6 octobre 2024, animé par Philippe Blot.
- un stage d'arbitre jeune peut être organisé, à condition d'avoir des candidats !



LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DES ECHECS

Siège social : 52, rue de Soubise 59140 Dunkerque

N° déclaration Sous-préfecture : **W594007804**

<http://ehdf.fr>

Siret : **822 874 970 0020**

- un stage de formation continue peut être également proposé en ligne, là aussi si des personnes en nombre suffisant en font la demande.

Choix des lieux d'accueil des stages :

Je ne peux évidemment imposer le lieu d'un stage, et je me repose sur le bon vouloir des clubs qui se proposent pour accueillir les stages d'arbitrage. Je sollicite les clubs à cette fin par mail à chaque début de saison, et en cours d'année.

Quand un club se propose, il faut encore réaliser la condition d'avoir dans un périmètre relativement proche un nombre suffisant de personnes intéressées. Ainsi, on constate que les clubs qui se proposent pour l'accueil d'un stage fournissent toujours plusieurs stagiaires d'emblée.

Le nombre minimum de stagiaires pour la tenue d'un stage est 8.

Je remercie vivement les clubs qui m'aident dans ma fonction, par l'accueil des stages ou des examens ! Enfin, je tiens à vous témoigner tout le plaisir et l'honneur que j'éprouve à exercer la fonction de Directeur de l'Arbitrage pour notre belle Ligue.

Meilleurs sentiments,
Stéphane Renard, DRA



LIGUE HAUTS-DE-FRANCE DES ECHECS

Siège social : 52, rue de Soubise 59140 Dunkerque

N° déclaration Sous-préfecture : **W594007804**

<http://ehdf.fr>

Siret : **822 874 970 0020**